

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SANSAC DE MARMIESSE

Séance du 6 avril 2023

Conseillers Municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 15

Date de la convocation :

30.03.2023

Date d'affichage :

07.04.2023

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. Michel BAISSAC, Maire.

Présents : Mmes et Mrs BAISSAC M, COUDERC P, BASTID Y, LHERITIER L, DOLY D, MANIAVAL E, MARTINET V, RIC D, VERNIOL L ANDRIEU F, FABREGUES M, FICHE V, LACAMBRE S, SEGUIS H, VIDAL A.

Absents excusés :

Absent excusé ayant donné pouvoir : /

Secrétaire de séance : Mme FICHE Virginie

Objet de la délibération n° 20230406_4 :

Attribution de subventions aux associations

Après examen du budget et des demandes formulées par les associations, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

- ADAPEI	120.00 €
- Anciens AFN	150.00 €
- AS SANSAC + Ecole de foot	550.00 €
- AS SANSAC (part frais fonct)	4 100.00 €
- Association de chasse	550.00 €
- Association Donneurs de sang	350.00 €
- Association Parents d'élèves	550.00 €
- Association Parents d'élèves (transport piscine)	850.00 €
- Association Parents d'élèves (Classe verte)	6 000.00 €
- Centre Socio culturel « A la croisée des autres »	25 760.00 €
- Comice agricole	165.00 €
- Cooperative scolaire (jouets de Noël)	1 200.00 €
- Coopérative scolaire (charges fixes)	4 500.00 €
- Entraide sansacoise	550.00 €
- Ecole de Golf	550.00 €
- GVA	65.00 €
- Jem'pole passion	550.00 €
- Lou garagnas	550.00 €
- Prévention routière	65.00 €
- Protection civile	100.00 €
- Relais petite enfance	609.15 €
- Sansac Ados J2S	550.00 €
- Sansac'Gym	550.00 €
- Sansac'rifis	550.00 €
- Sport Canin 15	550.00 €
- Vélo club	550.00 €
- Vélo club Challenge R Issiot/ J Martinet	550.00 €

TOTAL SUBVENTIONS

51 184.15 €

Accusé de réception en préfecture
015-211502216-20230412-20230406_4-DE
Date de télétransmission : 12/04/2023
Date de réception préfecture : 12/04/2023

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme, à SANSAC DE MARMIESSE, le 6 avril 2023.

Le Maire,



Michel BAISSAC.